

**DEMANDE DE REINTEGRATION
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

A retourner avant le 31 janvier 2021

à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan

Division des personnels enseignants du 1er degré public (DIPER)

ce.diper56-gestion.individuelle@ac-rennes.fr

Je soussigné(e)

Nom - prénom :

Grade :

Adresse personnelle :

.....
.....

Téléphone :

réintégrerai mes fonctions le 1er septembre 2021.

Rappel : la participation au mouvement départemental est obligatoire.

Fait à, le.....

Signature :